

646257-2026 - Competition

France – Shipping operations – 26DSP07 - CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA DESSERTE MARITIME DES ÎLES D'OR : PORQUEROLLES, PORT-CROS ET LE LEVANT.

OJ S 181/2026 18/09/2026

Contract or concession notice – standard regime
Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANNEE

Email: marchespublics@metropoletpm.fr

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: 26DSP07 - CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA DESSERTE MARITIME DES ÎLES D'OR : PORQUEROLLES, PORT-CROS ET LE LEVANT.

Description: Le contrat qui résultera de la présente consultation a pour objet de confier au candidat retenu l'exploitation de la desserte maritime de passagers et de marchandises à destination des îles d'Or constituées des îles de Porquerolles, Port-Cros et le Levant au moyen de navires qu'il met à disposition pour assurer le service des 5 liaisons maritimes suivantes : - Ligne 1M : Tour Fondue - Porquerolles (pax et mixte pax + fret conventionnel) - Ligne 2M : Hyères - Port-Cros - Le Levant (pax et mixte pax + fret conventionnel) - Ligne 3M : Hyères - Porquerolles (pax) - Ligne 4M : Tour Fondue - Porquerolles (véhicules + fret conventionnel) - Ligne 5M : Tour Fondue - Port-Cros (véhicules + fret conventionnel) en application de l'offre de service sur les liaisons maritimes indiquée au contrat. Le Déléataire exerce l'ensemble des missions lui incombant à ses frais, risques et périls dans les conditions prévues au contrat. La durée du contrat est fixée à 5 ans, à compter du 1er avril 2027, ou à compter de sa notification si elle est plus tardive.

Procedure identifier: f972437c-e401-460c-bef1-32fd07ae66ce

Internal identifier: 26DSP07

Type of procedure: Open

Main features of the procedure: La procédure est encadrée notamment par les articles L.1411-1 et suivants, et R.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L.3000-1 et suivants et R.3111-1 et suivants du Code de la Commande Publique. Il a été décidé de recourir à une procédure de type " ouverte ", ce qui signifie que les candidats doivent déposer simultanément leur candidature et leur offre. La rémunération du délégataire comprendra la totalité des recettes générées par le transport des usagers et par le transport de fret. Les candidatures, rédigées en langue française, seront examinées sur la base des garanties professionnelles et financières fournies par le candidat, de la justification du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévu par les articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du Travail, de l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. La signature électronique des documents ainsi que celle du contrat par l'attributaire ne sont pas exigées dans le cadre de cette consultation. La présente

consultation est réalisée sous forme de contrat de concession de service public (délégation de service public) après la publicité qui a été réalisée conformément aux articles L.3121-1, L. 3122-1, R.3122-1 et R.3122-2 du Code de la Commande Publique, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au Journal Officiel de l'Union Européenne et dans la revue spécialisée « Le Marin ». Un avis de concession a également été publié sur le profil d'acheteur de la Métropole Toulon Provence Méditerranée : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>.
Méthode de calcul de la valeur estimée des contrats : article 1 du règlement de consultation.
La transmission des candidatures et offres se fera impérativement par voie électronique .
Modalités de demandes de renseignements complémentaires : article 5.2.3 du Règlement de consultation
Modalités de recours à la négociation : article 8.3 du Règlement de consultation.
Composition du DCE : article 5.2.1 du règlement de la consultation
Les opérateurs économiques peuvent présenter leur candidature seuls ou en groupement. Toutefois, nul opérateur ne peut participer à plusieurs groupements. Aucune forme de groupement n'est imposée au stade de la candidature mais le mandataire doit obligatoirement être solidaire. D'une manière générale, si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, chacun de ces opérateurs devra produire les mêmes documents et informations que s'il se présentait seul. Le lien juridique envisagé entre les différents opérateurs devra être précisé et notamment les clauses de solidarité ou caution ou autres qui permettront de garantir, en cas de défaillance d'un des opérateurs, la continuité du service public dans les mêmes conditions contractuelles. La forme de la candidature et la composition du groupement sont intangibles. Il est rappelé que si pour une raison justifiée, telle qu'une création récente ou en cours, l'opérateur n'est pas en mesure de fournir les documents et informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre document pertinent, après avoir clairement exposé sa situation. Les variantes sont interdites. Le Règlement de la consultation et le DCE sont librement accessibles à l'adresse suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_bj-3l0iKvw

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 60640000 Shipping operations

2.1.2. Place of performance

Town: HYERES-PORQUEROLLES

Postcode: 83400

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 50 000 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: Le contrat précédent a été conclu pour une durée de 4 ans jusqu'au 31 mars 2025. Un avenant a prolongé la convention pour une durée d'un an en fixant le nouveau terme au 31 mars 2026. Dans ces conditions, la Métropole Toulon Provence Méditerranée a lancé, le 27 mai 2025, une procédure de mise en concurrence aux fins de renouvellement de la délégation de service public des Îles d'Or. Cette procédure a cependant été déclarée sans suite. En effet, la décision du Conseil d'État n° 503317 du 17 juillet 2025 Commune de Berck-sur-Mer - qui a étendu, sous réserve du respect de certaines conditions, le régime des biens de retour aux biens relevant de la propriété d'un tiers au contrat de concession - était de nature à emporter une modification substantielle des besoins de la Métropole et des missions confiées au futur délégataire, en particulier s'agissant de la mise à disposition des navires.

Afin d'assurer la continuité du service public, une décision unilatérale de l'autorité concédante a prorogé la délégation de service public pour une durée d'un an, reportant son terme au 31 mars 2027. A date toutefois, la détermination de la propriété des navires étant encore en cours, la Métropole Toulon Provence Méditerranée entend, afin d'assurer la continuité du service public, engager par la présente consultation une procédure de passation portant exclusivement sur l'exploitation de la desserte maritime des Îles d'Or, pour une durée de cinq (5) ans. C'est dans ce contexte que la Métropole Toulon Provence Méditerranée souhaite recourir à un professionnel expérimenté dans la gestion de service de transport maritime, qui serait chargé de la desserte des Îles d'Or, via la conclusion d'un nouveau contrat de concession et de délégation de service public à l'issue d'une procédure de mise en concurrence. Information importante à l'attention des candidats : Il est à noter qu'en parallèle de la présente consultation, la Métropole Toulon Provence Méditerranée entend conclure une seconde convention de concession et de délégation de service public confiant au Déléataire la conception, la réalisation et le financement des investissements nécessaires à la constitution de la flotte nécessaire à l'exploitation (i), l'entretien et la maintenance de la flotte (ii) ainsi que l'exploitation de la desserte maritime des îles d'Or à l'issue de la délégation de service publique objet du règlement de consultation (iii). Le recours à une délégation de service public apparaît adapté pour répondre aux exigences et spécificités d'exploitation de la desserte des trois îles. Un article spécifique du contrat a pour objet d'anticiper et d'organiser les conséquences contractuelles susceptibles de résulter de l'application de la décision du Conseil d'État n° 503317 du 17 juillet 2025, Commune de Berck-sur-Mer, dans l'hypothèse où tout ou partie des navires affectés à l'exploitation du service de desserte maritime des îles d'Or dans le cadre du précédent contrat viendraient à être qualifiés de biens de retour relevant de la propriété de l'Autorité Organisatrice.

Legal basis:

Directive 2014/23/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: 26DSP07 - CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA DESSERTE MARITIME DES ÎLES D'OR : PORQUEROLLES, PORT-CROS ET LE LEVANT.
Description: La consultation a pour objet de confier par contrat de concession et de délégation de service public, l'exploitation de la desserte maritime des Îles d'Or, constituées des îles de Porquerolles, Port-Cros et Le Levant. Ces îles sont situées dans la limite sud-est du territoire métropolitain à la frontière avec la communauté de communes Méditerranée - Porte des Maures au sein de laquelle la ville du Lavandou offre une proximité géographique avec les îles du Levant et de Port-Cros. Sur l'ensemble de ces trois îles, les habitants à l'année bénéficient de services publics maintenus. Par nature, les îles nécessitent la mise en place de moyens spécifiques pour assurer leur desserte et garantir aux îliens et usagers réguliers le principe de continuité territoriale. La recherche de moyens de transports performants et de tarifs facilitant la mobilité constitue à ce titre une exigence, qu'il s'agisse de transporter des passagers ou des marchandises. Malgré la présence d'une population importante sur l'île de Porquerolles et la forte attractivité touristique, la desserte privée est insuffisante pour assurer la desserte des îles tout au long de l'année, notamment en basse saison. Pour ces raisons, existe depuis de nombreuses années un dispositif public permettant de desservir les îles en continu durant les 12 mois de l'année. Un article spécifique du contrat précise le sort des personnels affectés

exclusivement au service antérieurement à l'entrée en vigueur du Contrat est régi par la réglementation en vigueur, et notamment par les articles L.1224-1 et suivants du code du travail. La durée du contrat est fixée à 5 ans, à compter du 1er avril 2027, ou à compter de sa notification si elle est plus tardive.

Internal identifier: 1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 60640000 Shipping operations

Options:

Description of the options: L'Autorité Organisatrice se réserve le droit d'affermir, pendant toute la durée du contrat et via une simple information du Déléataire, des Prestations Complémentaires Eventuelles (« PCE ») prévues à l'Annexe 2 du Contrat et au titre desquelles le Déléataire sera d'ores et déjà pleinement engagé Le candidat devra établir un addendum à son offre pour chaque Prestation Complémentaire Eventuelle (« PCE ») identifiées à l'Annexe 2 (PCE décrites aux articles 2.2.2 et 2.3.2), Chaque PCE devant être présentée de manière indépendante.

5.1.2. Place of performance

Town: HYERES

Postcode: 83400

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Start date: 01/04/2027

Duration end date: 31/03/2032

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 50 000 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: Pièce 1 : Une lettre de candidature (Equivalent DC1), signée par une personne habilitée à engager l'entreprise, ainsi que, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses cotraitants ; cette lettre indiquera la composition et la forme du groupement ; En cas de groupement, la lettre de candidature doit être dûment remplie et signée de chacun des membres.

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: Pièce 2 : Une déclaration du candidat (Equivalent DC2)

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Pièce 3 : Une attestation sur l'honneur, selon laquelle : - il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de

concession prévue aux articles L. 3123-1 à L.3123-14 du Code de la Commande Publique ; - les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes, exigés en application des articles L.3123-18, L. 3123-19 et L.3123-21 du Code de la Commande Publique et dans les conditions fixées aux articles R.3123-1 à R.3123-8 du Code susvisé sont exacts. - Il respecte les dispositions du code du travail en matière d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1, L.5212-2, L.5212-3, L.5212-4 du Code du Travail.

Criterion: Professional risk indemnity insurance

Description of selection criterion: Pièce 4 : Les attestations d'assurance responsabilité civile professionnelle de moins de 3 mois délivrées par la compagnie d'assurance du candidat.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Pièce 5 : Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, ou procédures étrangères équivalentes.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Pièce 6 : Le cas échéant et pour les personnes morales, les documents relatifs au pouvoir des personnes habilitées à engager la société.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Pièce 7 : Les certificats ou attestations délivrés par les organismes sociaux et fiscaux attestant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales et sociales en application de l'article R.3123-18 du Code de la Commande Publique.

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: Pièce 8 : Le cas échéant, justificatif de moins de 3 mois de l'inscription du candidat au RCS (extrait Kbis ou équivalent) ou autre registre professionnel ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un CFE pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'1 an. L'extrait d'inscription au registre au RCS ou autre équivalent pourra être remplacé pour les sociétés en formation par les statuts ou un projet de statuts signé par les futurs associés comportant un état de la répartition du capital social.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: Pièce 9 : Au titre des capacités techniques et professionnelles : - Une présentation d'une liste des principales références dans le domaine d'activité relevant de l'objet principal du contrat indiquant le montant, la date et le destinataire. Cette liste devra comporter au moins une référence d'un service de transport public de voyageurs de taille ou de complexité comparable. En l'absence de références dans le domaine de l'activité intéressant l'objet de la délégation de service public, toute autre référence ou information pertinente pour apprécier les garanties et capacités professionnelles du candidat. Ces prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement sur les 3 dernières années ; - Les éléments propres à démontrer l'aptitude du candidat à assurer la continuité et l'égalité des usagers devant le service public ; - Une description de l'équipement technique dont le candidat dispose pour assurer l'exécution du contrat, y compris pour les études à mener.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Pièce 10 -Au titre des capacités économiques et financières : Les candidats fourniront à ce titre une description détaillée de l'entreprise : - actionnaires (En cas de société filiale, un organigramme faisant apparaître la structure juridique et le rattachement au groupe du candidat), moyens financiers, moyens en personnel, organisation interne, activités principales et accessoires, - trois derniers comptes annuels (pour les opérateurs économiques pour lesquels l'établissement de bilans est obligatoire : bilan, compte de résultat, annexes) du candidat approuvés par l'assemblée générale des actionnaires ou pour les candidats qui ne disposent pas de comptes approuvés, ceux du (des) fondateur(s). Si, pour une raison justifiée, telle qu'une création récente ou en cours, l'opérateur n'est pas en mesure de fournir les documents et informations demandés, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre document pertinent, et notamment eu égard à la qualité de ses associés, après avoir clairement exposé sa situation. Conformément à l'article R. 3123-19 du code de la commande publique, les candidats peuvent demander que soient également prises en compte les capacités et aptitudes d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent et notamment de leurs sous-traitants. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat apporte la preuve qu'il en disposera pendant toute la durée d'exécution du contrat.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Quality

Name: 1-VALEUR DE L'OFFRE POUR LA QUALITE DU SERVICE RENDU A TRAVERS LES CONDITIONS D'EXPLOITATION DE LA DESSERTE MARITIME

Description: Sous-critère 1.1 -Performance de l'exploitation et crédibilité du niveau d'engagement - 15 points Sous-critère 1.2- Engagement sur la continuité du service et crédibilité du niveau d'engagement -10 points Sous-critère 1.3- Qualité et pertinence de l'organisation et des moyens techniques et humains mis en oeuvre pour l'exploitation de la desserte, dont graphicaire et habillage de services -15 points Sous-critère 1.4 - Engagement en matière de respect de l'environnement et crédibilité du niveau d'engagement- 10 points

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 50

Criterion:

Type: Cost

Name: 2-PERTINENCE ET CREDIBILITE DE L'OFFRE FINANCIERE

Description: Sous-critère 2.1 -Cohérence et adéquation entre le compte d'exploitation prévisionnel et les prestations proposées dans le cadre du projet de contrat et de ses annexes. -10 points Sous-critère 2.2 -Qualité et niveau des redevances - 30 points

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Name: 3-RELATION PARTENARIALE AVEC L'AUTORITE DELEGANTE

Description: Sous-critère 3.1 - Pertinence, crédibilité et niveau des engagements de relation partenariale avec l'Autorité Organisatrice au regard des moyens de communication et d'information mis en oeuvre et des délais de réponse aux demandes de l'autorité concédante, notamment au regard de la note sur la manière de servir l'Autorité Organisatrice - 10 points

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Languages in which the procurement documents (or their parts) are unofficially available: French

Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_bj-3l0iKvw

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_bj-3l0iKvw

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 26/11/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 240 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: Au titre de l'avantage économique procuré au Délégitataire, tiré notamment de l'exploitation du service, et de l'accès exclusif à la gare maritime de la Tour Fondue, le Délégitataire s'acquittera d'une redevance annuelle étant entendu que la Métropole exige un minimum de 400 000 euros HT par an. Le Délégitataire s'engage à exercer l'ensemble des missions lui incombant à ses frais, risques et périls dans les conditions prévues au Contrat. Le Délégitataire est tenu d'assurer la continuité du service public délégué, quelles que soient les circonstances, sauf cas de force majeure.

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différents CCRA

Review organisation: Tribunal Administratif de TOULON

Information about review deadlines: Détails d'introduction des recours : - Référé précontractuel : Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (depuis le lancement de la consultation jusqu'à la signature du contrat) ; - Référé contractuel : Article L.551-13 à L.551-23 du Code de Justice Administrative, R.551-7 à R.551-10 ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité d'un contrat : (arrêt CE du 04.04.2014, Département Tarn-et-Garonne) 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité relatives à la conclusion du contrat et aux modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la Loi. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible à l'adresse internet <http://www.telerecours.fr>.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Organisation providing offline access to the procurement documents: METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de TOULON
Organisation receiving requests to participate: METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANNEE
Organisation processing tenders: METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANNEE

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANNEE
Registration number: 24830054300217
Department: Service concessions
Postal address: 107 BOULEVARD HENRI FABRE - CS 30536
Town: Toulon cedex 9
Postcode: 83041
Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)
Country: France
Contact point: Service concessions
Email: marchespublics@metropoletpm.fr
Telephone: +33494938300
Internet address: <https://metropoletpm.achatpublic.com>
Information exchange endpoint (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_bj-3l0iKvw
Buyer profile: <https://metropoletpm.achatpublic.com>

Roles of this organisation:

Buyer
Procurement service provider
Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation providing offline access to the procurement documents
Organisation receiving requests to participate
Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de TOULON
Registration number: 130005250010
Postal address: 5 Rue Racine
Town: TOULON
Postcode: 83000
Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)
Country: France
Email: greffe.ta-toulon@juradm.fr
Telephone: 0494427930

Roles of this organisation:

Review organisation
Organisation providing more information on the review procedures

8.1. ORG-0004

Official name: Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différents CCRA
Registration number: CCRA
Postal address: Place Félix Baret CS 80001

Town: MARSEILLE
Postcode: 13282
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Country: France
Email: catherine.pietri@paca.gouv.fr
Telephone: 0484354554

Roles of this organisation:

Mediation organisation

Notice information

Notice identifier/version: b772353d-ece9-4336-b04f-fd820e8c279c - 01
Form type: Competition
Notice type: Contract or concession notice – standard regime
Notice subtype: 19
Notice dispatch date: 17/09/2026 14:54:25 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 646257-2026
OJ S issue number: 181/2026
Publication date: 18/09/2026